© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Diabète

Par Profil supprimé Postée le 11/10/2018 18:03

> Bonsoir,
> J'aimerais avoir qq renseignements et réponse, je suis très inquiète pour un ami, il va de plus en plus mal.
> Je suis moi-même une ancienne toxicomane sous méthadone depuis près de 10 ans
> Un jeune que j'ai rencontré il y a quelques années est dans un désespoir considérable
> apparemment il a vu avec certaines personnes centre social pour pouvoir bénéficier un traitement méthadone...
> Est-ce vrai que lorsque l'on est diabétique la méthadone est contre-indiqué ?

Mise en ligne le 15/10/2018

Bonjour,

Vous souhaiteriez avoir des informations sur les risques liés à la mise en place d’un traitement de méthadone chez un jeune diabétique.

La méthadone, sous forme de sirop, contient du saccharose. Cela n’est pas forcément considéré comme une contre-indication mais des précautions sont tout de même en prendre en fonction, entre autres, de la gravité du diabète.

Ne connaissant pas exactement la nature de son suivi avec le centre social et à la vue de son désespoir, il nous semblerait plus adapté que ce jeune soit vu et suivi dans un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Sur place sont présents des médecins, psychiatres et psychologues addictologues spécialisés dans la prise en charge des dépendances. Il pourra ainsi y trouver de l'aide afin qu'on puisse mettre en place un traitement adapté et sans risques pour lui. Il y trouvera également du soutien par rapport à ce qu'il vit de difficile en ce moment.

Vous trouverez ci-joint les coordonnées des CSAPA proches de chez lui.

Pour toutes autres questions, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0800231313, appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet www.drogues-info-service.fr, tous les jours de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Baudelaire

17 Place Turenne
57100 THIONVILLE

Tél : 03 82 59 29 73
Site web : www.ch-jury.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sauf mercredi après-midi.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service